

Association de Bayen

Camp préados 2017

Projet pédagogique

Descriptif du séjour :

- Il s'agit d'un séjour de vacances
- Organisme organisateur : Association de Bayen
Place des Bouilleurs de crus
33650 Saint Médard d'Eyrans
- Le séjour aura lieu du 23 juillet au 3 août 2017, dans la grange de Bayen, à Sazos (65120).
- Nous accueillerons quinze jeunes, entre douze et quatorze ans.
- L'équipe pédagogique sera composée de cinq adultes : une intendante, deux animateurs non diplômés, un animateur diplômé, une animatrice diplômée et une directrice.
- Ce séjour est avant tout un séjour de découverte des Pyrénées : l'activité principale sera donc la balade en montagne. Le thème du séjour est : « L'eau en montagne ».
- Le prix du séjour est de 380 euros.

Rappel du projet éducatif de l'association :

L'Association de Bayen a pour but de permettre à chaque enfant, quels que soient les moyens financiers de sa famille, de partir en vacances. Pour pouvoir ouvrir les camps au plus grand nombre, l'Association emploie des animateurs et directeurs bénévoles...et passionnés de montagne, bien sûr !

En effet, l'Association de Bayen veut faire découvrir aux jeunes le monde montagnard et ses spécificités (flore, faune, météorologie ...), ainsi que les plaisirs de la randonnée. Les séjours se déroulent dans une grange des Hautes Pyrénées, spécialement aménagée pour accueillir des groupes d'enfants, mais dont l'aspect originel (c'est une ancienne bergerie) a été soigneusement préservé, ce qui contribue au dépaysement des jeunes et à leur immersion dans le milieu pyrénéen.

Les séjours organisés par l'Association de Bayen permettent aussi aux jeunes de vivre une expérience de groupe, et les amènent à la prise de responsabilités et à la conquête de l'autonomie, en leur faisant partager non seulement les temps forts mais aussi les petites contraintes de la vie de tous les jours (vaisselle, balayage...).

Les intentions éducatives de l'équipe pédagogique :

- Nous désirons amener les jeunes à prendre conscience de la biodiversité du milieu montagnard, en leur faisant découvrir la faune, la flore et les paysages des Pyrénées.
- La découverte de la montagne suppose bien sûr un apprentissage du respect de la nature. Nous sensibiliserons les jeunes à la nécessité de protection du milieu montagnard, et nous leur apprendrons à ne pas l'abîmer. Pour ce faire, nous emmènerons les jeunes dans le Parc National au cours d'une des balades et nous leur expliquerons les règles de cet espace préservé.
- Nous montrerons aux jeunes comment s'orienter en montagne en les initiant à la lecture d'une carte IGN, et en leur apprenant à repérer les marques qui indiquent le GR 10 et celles qui rappellent que l'on se trouve dans le Parc National.
- Je pense qu'un Accueil Collectif de Mineurs peut apprendre aux enfants, en particulier à ceux qui n'ont jamais vraiment été séparés de leurs parents, à être plus autonomes en ce qui concerne la gestion de leurs affaires. La vie en communauté permet aussi aux jeunes d'apprendre à respecter les adultes qui les encadrent et les autres enfants. Durant le séjour, nous mettrons en place un système de partage des tâches ménagères : nous ferons participer les jeunes au service de table, à la vaisselle et au rangement, afin qu'ils apprennent à respecter le travail d'autrui et la propreté des lieux où ils vivent.

Les activités :

Voici le programme de la semaine :

24 juillet : Trajet depuis bordeaux et installation à Bayen

25 juillet : Balade à la découverte de Luz : départ de la grange, descente vers la nouvelle passerelle, remontée jusqu'au village de Saligos, descente jusqu'au Château Sainte Marie à Luz St Sauveur puis visite de l'église des templiers

26 juillet : Matin : accrobranche avec la structure « En chênes et frênes » et les professionnels qui y travaillent.

Après-midi : au choix de chacun piscine ou bowling.

27 juillet : Matin : réveil échelonné, visite de Sazos : ses sources, ses lavoirs, ses moulins.

Après-midi : différentes activités au choix à la grange ou au city-stade de Sazos (jeux sportifs, loisirs créatifs, jeux de société...)

28 juillet : Balade d'Aygues Cluses : randonnée en montagne depuis le parking de Barège à la rencontre d'un phénomène étonnant : un cours d'eau qui, coincé par la roche fait demi-tour pour repartir vers son aval et trouver un autre chemin vers la vallée.

29 juillet : Activité rafting à 13h30 avec les professionnels du « Relais d'Isaby »

30 juillet : Matin : réveil échelonné, shopping à Luz St Sauveur par petits groupes

Après-midi : balade depuis la grange à la découverte de la ferme des cascades, ses chèvres et ses superbes chutes d'eaux

31 juillet et 1^{er} aout : Randonnée sur deux jours :

Jour 1 : Départ de la chapelle d'Heas et marche jusqu'au parking du cirque de Troumouse ou l'on retrouve la voiture de l'intendante qui nous apporte le nécessaire pour bivouaquer. Installation pour la nuit et repas.

Jour 2 : Rangement du camp et départ pour le lac des Gloriettes : lac artificiel créé par un barrage hydroélectrique.

2 aout : Matin : réveil échelonné, petits jeux autonomes à la grange

Après-midi : Grand jeux par équipes sur le thème de l'eau en montagne

3 aout : Rangement, ménage et départ vers Bordeaux

Ce programme n'est qu'indicatif, et pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques.

L'activité principale sera la marche en montagne. Cinq balades sont prévues durant le séjour. Elles ont été choisies en tenant compte de l'âge et des capacités physiques des jeunes. Les itinéraires seront reconnus au préalable par un membre de l'équipe d'animation.

La difficulté des balades sera progressive ; nous commencerons par une balade assez facile pour initier les jeunes à la marche en montagne.

Il est toujours possible d'adapter la longueur des randonnées en fonction du rythme de marche des enfants. Rien n'est décidé d'avance, et nous tiendrons compte du niveau global du groupe en ce qui concerne la marche. Par ailleurs, nous formerons, si nécessaire, des petits groupes de jeunes accompagnés d'un animateur en fonction de leur vitesse de marche : tous les jeunes pourront marcher à leur rythme. La fréquence et la longueur des pauses seront adaptées à la réaction des jeunes vis-à-vis de la marche.

Nous avons décidé de proposer aux jeunes une activité d'accrobranche car il peut s'agir d'une totale découverte pour certains. De plus, cette activité se fait en pleine nature et permet de découvrir les arbres autrement. Plusieurs parcours de difficultés différentes sont proposés, de sorte que les jeunes qui craignent de monter dans les grands arbres puissent s'initier à cette activité en empruntant un parcours spécialement adapté. Quoi qu'il en soit, aucun enfant ne sera obligé de participer à cette activité s'il ne le souhaite pas. L'accrobranche se fait en toute sécurité dans un centre agréé, et les jeunes sont encadrés par des professionnels diplômés.

Les jeunes qui le souhaitent auront également l'occasion de faire la « méga tyrolienne » qui passe au-dessus du Gave de Peau dans un sens puis dans l'autre, sensations fortes assurées !

De même le rafting est une activité d'eau vive très ludique qui permet une approche différente de la montagne, de l'eau et du dénivelé. Cette activité est encadrée par des moniteurs spécialisés.

Le grand jeu sera organisé par les animateurs et aura lieu dans le village de Sazos. Il permettra de faire un point sur tout ce que les jeunes auront découvert durant le séjour et particulièrement sur ce qu'ils auront appris sur l'eau en montagne.

Le camp que nous organisons est un camp de randonnée : les enfants, à moins qu'ils soient blessés, doivent participer aux marches. Ils n'ont donc pas le choix de leur activité les jours où nous partons en montagne. De même, lorsque des sorties sont prévues, les jeunes doivent y participer.

Néanmoins, lors des temps libres à la grange, les jeunes peuvent choisir librement ce qu'ils veulent faire. Il sera mis à leur disposition des fournitures de dessin, plusieurs activités manuelles, des jeux de société et du matériel sportif.

Chaque soir, une veillée est organisée après le repas. Les animateurs proposeront des petits jeux, des chants ou bien un grand jeu par équipes. Le choix est laissé à l'enfant de participer ou non. Il peut aussi, s'il le souhaite, jouir d'un temps calme consacré à la lecture, au dessin ou à l'écriture de cartes postales...

La vie quotidienne et le rythme des journées :

➤ Les repas :

- ❖ Au petit déjeuner, les jeunes auront du lait et du jus d'orange, des céréales, du pain, du beurre et de la confiture. Nous veillerons à ce que les jeunes mangent suffisamment et prennent des forces pour la matinée.

- ❖ Les jours de balade, le déjeuner est un pique-nique en montagne. Il est le plus souvent constitué d'une salade composée, d'un morceau de fromage avec du pain, et d'un fruit. Les autres jours, le déjeuner est pris à la grange. Nous veillons à ce que les repas soient toujours équilibrés et adaptés à la dépense d'énergie de la journée. Nous tiendrons compte, bien entendu, des régimes alimentaires spécifiques ou des allergies qui nous auront été signalés.
- ❖ Tous les jours, les jeunes auront un goûter dans l'après-midi. En outre, lors des randonnées, les jeunes auront des encas dans la matinée, lors des pauses.
- ❖ Le dîner sera toujours pris à la grange, sauf le soir du bivouac. Même ce soir-là, les jeunes auront un repas chaud.

➤ La santé et les soins :

- ❖ Si un enfant est sous traitement avant le camp, les parents nous remettrons son ordonnance et ses médicaments, et l'animateur chargé du suivi sanitaire se chargera d'administrer son traitement à l'enfant.
- ❖ L'animateur chargé du suivi sanitaire pourra, si besoin est, soigner les « petits bobos » et autres ampoules, et traiter les coups de soleil éventuels. Pour tout autre problème de santé, les jeunes seront amenés chez un médecin.
- ❖ Etant donné le caractère sportif du séjour et les locaux dont nous disposons, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir des mineurs présentant des troubles graves de la santé ou un handicap moteur. Néanmoins, nous pouvons sans problème accueillir un enfant avec un handicap moins lourd, mais cela ne sera pas le cas cette année. Les jeunes asthmatiques pourront être accueillis s'ils ont un traitement adéquat.

➤ L'organisation du temps :

- ❖ Le voyage : à l'aller nous prendrons le train à Bordeaux pour Lourdes, puis nous finirons le trajet en car. Au retour, nous irons en car jusqu'à Lourdes, où nous prendrons le train pour Bordeaux. Il y aura trois accompagnants pour le voyage, deux animateurs et la directrice.
- ❖ Le lever se fera entre 7h00 ou à 8h00 les jours où nous devons partir en balade, afin de ne pas commencer trop tard la randonnée. Les autres jours, les jeunes pourront se lever quand ils voudront entre 8h00 et 10h00. Le petit déjeuner sera alors servi entre 8h00 et 10h00. Cela laisse assez de temps dans la matinée pour une sortie ou une activité. L'équipe d'animation se lèvera au moins vingt minutes avant les jeunes, afin d'être prêts pour les accueillir.
- ❖ Le coucher se fera entre 22h00 et 23h30, selon les activités prévues le lendemain. Cela permet d'assurer une bonne nuit de sommeil aux jeunes, tout en gardant suffisamment de temps pour une veillée de qualité.
- ❖ La communication avec les parents : nous souhaitons favoriser un climat d'échange au sein de la collectivité et l'usage des téléphones portables sera restreint. En effet celui-ci sera interdit lors des temps collectifs (ballades, activités, repas, veillées, services...) mais autorisé sur les temps non animés (douches, repos...)

Le directeur laissera un message chaque soir sur le site de l'association dans la rubrique « News Camp préados », en racontant ce que les jeunes ont fait dans la journée. Ainsi, les parents pourront avoir des nouvelles.

- ❖ L'argent de poche : dans le trousseau et lors de la réunion avec les familles, nous préconisons une somme maximale d'argent de poche de 20 euros, pour éviter qu'il y ait un trop grand écart de moyens entre les enfants. Cela suffit amplement pour acheter des cartes postales et des souvenirs. Nous recommandons aussi aux parents de donner à leurs jeunes des enveloppes déjà timbrées et portant l'adresse du destinataire, pour être sûrs d'avoir la bonne adresse.
 - ❖ Il est demandé aux familles de donner à l'enfant assez de linge pour dix jours, car nous ne faisons des lessives qu'en cas d'extrême nécessité. Un trousseau précis sera adressé aux familles.
 - ❖ Les jeunes se doucheront le soir, entre 17h30 et 19h00, avant le repas. Ainsi, ils seront prêts plus vite le matin, et cela permet de ne pas les réveiller trop tôt. Ils se laveront les dents le soir avant de se coucher.
 - ❖ Les jeunes participeront à certaines tâches ménagères ; des « services » seront organisés, et chacun s'inscrira pour la journée dans l'un d'eux. Chaque jour, les jeunes changeront de « service ». Ils seront mis à contribution pour mettre la table et la débarrasser, servir les autres à table, balayer la salle commune, aider à la cuisine et faire la vaisselle. Les animateurs se répartiront dans les différents groupes pour montrer aux jeunes comment faire et les aider.
- Le règlement intérieur : dès l'arrivée, les animateurs exposeront aux jeunes les règles de sécurité, et leur montreront les endroits où ils n'ont pas le droit d'aller. Le règlement intérieur sera établi en collaboration avec les enfants, afin qu'ils suivent plus volontiers les règles instaurées en commun. L'équipe d'animation insistera sur l'importance du respect mutuel et de la politesse pour le bon déroulement de la vie en communauté. Les règles établies avec les jeunes seront affichées dans la salle commune, afin que chacun puisse s'y référer plus facilement.

L'équipe d'adultes :

- Tout le personnel est bénévole. Le recrutement se fait parmi des membres de l'association motivés pour s'investir, qui ont déjà participé à des camps organisés par l'association lorsqu'ils étaient jeunes ou adolescents, mais des nouvelles recrues qui ont envie de s'investir dans l'association peuvent aussi trouver leur place en camp.
- Durant le séjour, l'équipe pédagogique se réunira tous les soirs pour faire le point sur la journée et préparer la journée du lendemain. Après le séjour, nous nous réunirons pour faire un bilan et préparer une journée après-camp où les jeunes pourront se retrouver et où seront projetées des photos du camp.

➤ Règlement intérieur :

- ❖ Il est interdit de fumer à proximité des enfants. Pour fumer, l'animateur doit prendre une pause après avoir averti le reste de l'équipe d'animation et s'être assuré que cela ne nuirait pas au bon déroulement de la journée ni à la sécurité des enfants, il doit ensuite sortir du site.
- ❖ Les membres de l'équipe d'animation n'auront pas de plage de repos clairement définie. Ils doivent s'arranger entre eux pour prendre des pauses chacun leur tour, sans que la surveillance des jeunes ne s'en ressente.
- ❖ Les animateurs peuvent utiliser leur téléphone portable pendant leurs pauses et après le coucher des enfants.
- ❖ Les animateurs ne doivent pas introduire de drogue ni d'alcool dans le centre de vacances.

L'aménagement de l'espace :

- La moitié des jeunes (les garçons cette année) dormira dans une tente-dortoir où ils disposeront de lits. L'autre moitié dormira dans le dortoir situé au-dessus de la salle commune. Les animatrices dormiront avec les filles, et les animateurs avec les garçons, au cas où les jeunes auraient besoin d'eux pendant la nuit.
- Les repas seront pris dans la salle commune, où des tables seront installées aux heures des repas. Le reste du temps, la salle commune sera dégagée. Seules quelques tables resteront en place pour accueillir les diverses activités manuelles proposées aux jeunes.
- La cuisine est un espace à accès restreint. Il est réservé à la préparation des repas et seul le petit groupe de jeunes désigné chaque jour pourra y entrer pour aider à celle-ci.
- L'esplanade située devant la grange sera réservée aux jeux sportifs (football, badminton...)
- Le dortoir et la tente-dortoir seront réservés dans la journée aux jeunes qui désirent bénéficier d'un temps calme, lire, se reposer... Il ne s'agit pas d'un espace de jeu.

La communication avec les différents protagonistes :

- Afin de pouvoir évaluer notre travail, et connaître le ressenti des enfants, nous demanderons tous les deux ou trois jours aux jeunes ce qui leur a plu ou déplu dans le déroulement du temps écoulé. L'équipe d'animation examinera avec soin les commentaires des jeunes pour essayer de s'adapter au mieux à leurs attentes.

- A la fin du séjour, les jeunes répondront, par petits groupes et avec l'aide d'un animateur, à un questionnaire de satisfaction, et nous les inviterons à faire des remarques pour que nous puissions évaluer notre travail et, éventuellement, corriger certains points.
- Les prestataires d'activité seront prévenus à l'avance de notre arrivée, et j'effectuerai une réservation lorsque cela est possible. L'Association de Bayen a toujours recours au même transporteur car elle a noué avec cette entreprise des liens de confiance. De plus ce transporteur permet une grande flexibilité, qui est nécessaire lorsque l'on doit s'adapter aux conditions météorologiques. Nous resterons en contact avec lui tout au long du séjour, afin de pouvoir régler avec lui les changements de programme éventuels qui seraient dus à de mauvaises conditions météorologiques.
- Nous bivouaquerons sur une aire de bivouac autorisée.
- La gendarmerie de Luz Saint-Sauveur sera prévenue de l'arrivée du groupe au centre de vacance, et aura à sa disposition la liste des jeunes ainsi que de l'équipe d'adultes. Elle sera informée du programme du séjour et de toutes les sorties en montagne.
- Le jour où les jeunes iront faire du shopping (cela se fera par petits groupes sous la surveillance d'un animateur), les animateurs se chargeront de prévenir les commerçants de l'arrivée dans leur boutique d'un groupe d'enfant, et veilleront au bon déroulement des achats.